

Fiche de poste
Direction de l'Administration Pénitentiaire
Mission des Services Pénitentiaires de l'Outre-Mer (MSPOM)

Corps : Personnel d'insertion et de Probation

Grade : CPIP

Affectation : Ministère de la justice, Mission des Services Pénitentiaires de l'Outre-Mer, Pôle Interrégional de Formation Antilles-Guyane (PIFAG), résidence administrative Centre Pénitentiaire de DUCOS.

Localisation : Martinique, DUCOS

Intitulé du Poste : Responsable de formation

Poste profilé : Oui

Statut du poste : PV

ATTENTION : Le titulaire de ce poste est soumis à l'ordonnance n° 58-696 du 06 août 1958 modifiée, relative au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire ; et au décret n° 66-874 du 21 novembre 1966 modifié, relatif au statut spécial des fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire.

I - Dénomination du poste

Responsable de formation, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation au Pôle Interrégional de Formation Antilles-Guyane (PIFAG), résidence administrative Centre Pénitentiaire de DUCOS.

II - Missions principales du poste :

Le responsable de formation met en œuvre, sous l'autorité du responsable du pôle et du Chef de l'Unité Recrutement Formation et Qualifications (CURFQ), les orientations et les plans de formation définis au niveau local, interrégional ou national pour la formation initiale ou continue des personnels. Il travaille en lien étroit avec les différents acteurs de formation.

III - FONCTIONS et ACTIVITES PRICIPALES :

Le responsable de formation doit savoir animer une politique de formation, piloter une ou plusieurs équipes, gérer les partenariats, participer au recrutement des personnels, concevoir des dispositifs ou actions de formation et assurer l'organisation des stages et suivi des élèves et stagiaires. Il doit être en capacité de proposer et concevoir des actions novatrices en matière de formation.

- Activités :

- Anime une politique de formation : il participe à l'analyse des besoins en formation (outils, modes de recueil etc.), à la conception et formalisation du plan interrégional de formation avec l'ensemble des partenaires,
- Conçoit des dispositifs ou des actions de formation (contenus et objectifs pédagogiques) en assurant leur cohérence avec les objectifs institutionnels et/ou les besoins locaux recensés,
- Gère une enveloppe budgétaire spécifique et assure le suivi des délégations budgétaires,
- Est chargé de l'animation, du suivi de l'activité et de la coordination de l'équipe de formateurs des trois départements (Guyane, Guadeloupe, Martinique) et peut évaluer leur travail,
- Développe et assure les relations avec les partenaires extérieurs,
- Développe les liens entre les pôles de formation de la MSPOM, les établissements et services pénitentiaires d'insertion et de probation, la MSPOM et l'ENAP,
- S'assure de la disponibilité des ressources humaines et des moyens matériels,
- Assure le suivi des statistiques des actions de formation,
- Participe au recrutement des personnels,
- Assure la promotion et la représentation des métiers pénitentiaires,
- Peut assurer l'organisation des stages et le suivi des élèves et stagiaires,
- Mise en place des priorités de formation déclinées au niveau interrégional pour toutes les filières.

IV - COMPETENCES REQUISES

- Connaissance des orientations en matière de formation des personnels, droit de la formation,
- Ingénierie de formation,
- Bonnes capacités de rédaction,
- Aptitude à animer et conduire des réunions,
- Gestion d'équipe, aptitude à encadrer et diriger.

La spécialité de « responsable de formation » est nécessaire.

V - QUALITES REQUISES

- Autonomie
- Sens de l'organisation
- Très bon sens relationnel
- Bon esprit de synthèse
- Maîtrise de l'outil informatique.

Pour toute candidature et pour tout renseignement complémentaire concernant ce profil de poste, prendre contact avec :

Mme RAGOT Jocelyne
Cheffe de l'Unité Recrutement, Formation et Qualifications
Tél : 01.87.36.47.84
jocelyne.ragot@justice.fr

M. GERMANY Fabrice, Responsable du PIFAG
Tél : 05.96.56.24.19. (Martinique) (décalage horaire : - 6 heures)
fabrice.germany@justice.fr